



AVIS DE DÉCLARATION SANS SUITE

ID : MPSPNMCP-2024-08

Objet du marché public

Appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle municipale pour les marommois

Identification pouvoir adjudicateur :

VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville, Place Jean Jaurès - BP 1095, 76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

Mode de passation :

Marché de service, passé sans publicité ni mise en concurrence préalables

Appel à partenariat expressément exclu du champ d'application du Code de la commande publique.

Date d'envoi de l'annonce : 11/09/2024

Date limite de dépôt des offres : 14/10/2024

Décision :

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer la consultation sans suite pour un motif d'intérêt général. Dans le cas de l'espèce, il s'agit d'une insuffisance de la concurrence ; en effet, une seule offre a été déposée dans le délai imparti aux candidats pour déposer leurs offres, ce qui compromet l'esprit de la mise en concurrence des entreprises.

Le pouvoir adjudicateur recommencera la procédure mais sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Voies et délais de recours :

Recours pour excès de pouvoir : contre une décision administrative prévu aux articles R.421 à R.421-7 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme.

Recours de pleine juridiction : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans deux mois suivant la date à laquelle l'abandon de la procédure est rendu public.